Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux

26220 DROME

Dieulefit, le 30 septembre 2026

Affaire suivie par
Le directeur Frédéric DUVAL
Tél. 04 75 46 95 82
contact@sieapdd.fr

Compte rendu du comité syndical

Réunion du mardi 29 septembre 2026

Le mardi 29 septembre 2026, le comité syndical, convoqué le 15 septembre 2026, s'est réuni à 18 h 30 dans la salle des fêtes de la commune du Poët-Laval, sous la présidence de M Richard BOUQUET, président.

Appel des délégués et vérification du quorum

Le Président procède à l'appel nominal des membres du comité syndical.

Délégués titulaires	Présents	Quorum	Procurations
41	**28**	21	3

La condition de quorum est remplie.

Délégués présents :

Bourdeaux :
Présents : Mme Mireille BRUN, M Lionel DELANNOY — Procuration(s) : Mme Mireille BRUN porte la procuration de M Thierry DIDIER.

Bouvières :
Présents : M Damian PATUREL.

Comps :
Présents : M Yannick TERROT.

Crupies :
Présents : Mme Edwige BLANCHARD.

Dieulefit :
Présents : M Robert BABELOT, Mme Marie-Martine DESNOS-RELAVE, Mme Laurence VALENTIN.

Eyzahut :
Présents : Mme Fabienne SIMIAN, Mme Gaëlle KRIKORIAN, suppléante.

La Bégude de Mazenc :
Présents : M Bruno CHANAL, M Patrick FAYN, M Francis MORIN — Procuration(s) : M Bruno CHANAL porte la procuration de M Fabien GARAUD.

La Roche-Saint-Secret :
Présents : M Blaise DASSE.

Le Poët-Laval :
Présents : M Frédérick BLANCHET, M Richard BOUQUET, M Jean-Pierre RIPAULT, M Philippe ROUSSEAUX, Mme Marie-Christine LE ROUX, suppléante — Procuration(s) : M Frédérick BLANCHET porte la procuration de Mme Adeline SUCHERE.

Montjoux :
Présents : M Antonin DUPIN, M Jérôme FOLLEA, Mme Caroline GAGLIARDI.

Orcinas :
Présents : M Maurice ROUSSET.
Rochebaudin :
Présents : M Samuel FARRET, M Eric KETLEY.
Souspierre :
Présents : M Maurille JONATHAN, suppléant.
Teyssières :
Présents : Mme Claire MOOG.
Vesc :
Présents : M Clément ALAIZE.

Délégués excusés :

M Thierry DIDIER, M Fabien GARAUD, Mme Adeline SUCHERE et Mme Anne DESLOGES.

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Mot d'accueil du Président :

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

Je suis heureux de vous retrouver pour ce comité syndical de rentrée et je souhaite tout d'abord remercier très sincèrement la commune du Poët-Laval pour son accueil et pour la mise à disposition de cette salle.

Cette rentrée est l'occasion de revenir quelques instants sur la période estivale que nous venons de traverser.

L'été 2026 aura une nouvelle fois été marqué par des épisodes de fortes chaleurs**,** qui nous rappellent combien la question de la ressource en eau doit rester au cœur de nos préoccupations.

Les premières mesures de vigilance sécheresse dans notre secteur ont été prises à la mi-juin et les niveaux d'alerte ont ensuite évolué progressivement au cours de l'été.

Dans ce contexte, les services de l'État ont assuré un suivi régulier de la situation hydrologique, avec une surveillance rapprochée de l'évolution des ressources. Pour notre part, nous avons naturellement suivi avec attention l'évolution de nos propres ressources.

Je tiens à souligner un élément positif : le SIEA n'a pas été confronté cet été à une baisse importante de ses ressources en eau**.** Nous sommes donc restés vigilants, sans connaître de situation préoccupante pour la continuité de l'alimentation en eau potable.

Cette situation favorable ne doit toutefois pas nous conduire à relâcher nos efforts. Elle confirme au contraire l'importance d'anticiper et de mieux connaître nos ressources, nos réseaux et leurs vulnérabilités.

C'est précisément tout l'objet du schéma directeur d'alimentation en eau potable**,** dont le travail se poursuit. Il doit nous permettre de disposer d'une vision à long terme de notre patrimoine, d'identifier les secteurs prioritaires et de programmer les investissements nécessaires pour sécuriser durablement l'alimentation en eau de notre territoire.

En parallèle, nous avançons également sur le volet assainissement. Le SIEA a lancé une consultation pour la réalisation du diagnostic de l'assainissement collectif**.** Cette étude constituera, là encore, un outil essentiel pour mieux connaître l'état de nos réseaux et de nos équipements et définir un programme pluriannuel de travaux cohérent.

Enfin, une consultation a également été engagée concernant l'assainissement du hameau du Rastel, sur la commune de Bourdeaux**.** Ce dossier va donc pouvoir entrer dans une nouvelle phase opérationnelle.

Vous le voyez, malgré une période estivale heureusement sans difficulté majeure pour notre alimentation en eau potable, le travail se poursuit.

Je vous remercie et vous propose de poursuivre cette séance de notre comité syndical.

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Président propose de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur Robert BABELOT est candidat.

Vote :

Pour
À l'unanimité

2. Approbation du compte rendu du comité syndical du 14 avril 2026.

Le compte rendu du comité syndical du 14 avril 2026 a été transmis aux membres du comité syndical. Le Président sollicite les observations éventuelles.

Vote :

Pour
À l'unanimité

3. Présentation et vote du règlement intérieur.

Le Président présente le projet de règlement intérieur du comité syndical et rappelle les principales règles relatives au fonctionnement de l'assemblée.

Les principales modifications portent sur le délai de convocation du comité syndical, porté à cinq jours francs au lieu de trois, ainsi que sur la mise à jour du texte au regard du code général des collectivités

territoriales.

Vote :

Pour
À l'unanimité

4. Présentation et vote des statuts.

Le Président présente le projet de statuts du syndicat et invite les membres du comité syndical à en débattre.

Les derniers statuts datent de 2015. Il convient de mettre à jour la liste des communes membres ayant transféré leurs compétences.

Vote :

Pour
À l'unanimité

5. Élection de la commission d'appel d'offres.

Le Président rappelle les règles applicables à la composition et à l'élection de la commission d'appel d'offres.

Composition retenue :

- Membres titulaires : mesdames Mireille **BRUN**, Laurence **VALENTIN**, messieurs Francis **MORIN**, Jean-Pierre **RIPAULT**, Yannick **TERROT** ;
- Membres suppléants : mesdames Marie-Martine **DESNOS-RELAVE**, Fabienne **SIMIAN**, messieurs Robert **BABELOT**, Lionel **DELANNOY**, Jérôme **FOLLEA**.

Vote :

Pour
À l'unanimité

6. Présentation du rapport 2025 sur le prix et la qualité des services.

Le Président rappelle l'objet du rapport sur le prix et la qualité des services.

Madame Laurence VALENTIN présente la partie eau potable.

La présentation s'appuie sur les éléments figurant dans le rapport 2025.

Pour
À l'unanimité

Madame Mireille BRUN présente la partie assainissement collectif.

Elle rappelle les **Visite des installations 17 juin 2026** avec les délégués.

Elle souligne que l'assainissement collectif concerne désormais **9 communes :**

- Historiquement Dieulefit, Le Poët-Laval, en 1985,
- 1er janvier 2022 Rochebaudin,
- 1er janvier 2023 La Bégude-de-Mazenc,
- 1er janvier 2024 Bourdeaux, Montjoux
- 1er juin 2024 Aleyrac
- 1er janvier 2025 Eyzahut et Les tonils.

Elle précise que cet élargissement du périmètre change la donne, l'évolution offre des possibilités de mutualisation. Mais elle implique aussi :
- davantage de réseaux, d'avantage d'équipements et plusieurs stations avec des situations techniques différentes,
- des besoins de personnel et d'ingénierie,
- davantage d'investissements,
- des arbitrages entre territoires.

Pour la station DFT/PLV.

La question n'est donc plus seulement celle de la capacité de la station. Une station neuve doit être accompagnée d'une stratégie de maintenance et de renouvellement sur toute sa durée de vie.

Il devient essentiel de raisonner à l'échelle du patrimoine global du SIEA, et non uniquement à l'échelle de sa commune. Le bon débat n'est donc pas seulement : « Le prix augmente-t-il ? » mais plutôt : Le tarif permet-il de financer correctement le fonctionnement ET le renouvellement du patrimoine, tout en restant supportable pour les usagers ?

Pour
À l'unanimité

Monsieur Yannick TERROT présente la partie assainissement non collectif.

La présentation s'appuie sur les éléments figurant dans le rapport 2025.

Pour
À l'unanimité

7. Décisions du Président.

Le Président rend compte des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties.

N°	Date	Objet
03/2026	11/06/2026	Conventions pour la facturation, le recouvrement et le reversement des redevances d'assainissement pour les communes de La Bégude de Mazenc et Rochebaudin entre le SIEA et la SAUR.
04/2026	16/06/2026	Approbation d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Commune de La Bégude de Mazenc — Travaux de reprise du réseau d'eaux pluviales et d'aménagement de surface — Montée des Cardeurs.

8. Questions diverses

Aucune question diverse n'est soulevée.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Le secrétaire de séance

Robert BABELOT

Le Président

Richard BOUQUET

Tableau récapitulatif des délibérations

Point	Objet	N° de délibération	Résultat du vote / suite
1	Règlement intérieur	14/2026	À l'unanimité
2	Statuts	15/2026	À l'unanimité
3	Commission d'appel d'offres	16/2026	À l'unanimité
4	Rapport 2025 sur le prix et la qualité des services	17/2026	À l'unanimité